



Compte-rendu des ateliers de discussion

9^{èmes} rencontres nationales de L'Heureux Cyclage
Gap, 31 mars 2017

AVANT PROPOS

Comme chaque année lors des rencontres nationales des ateliers vélos, les participant·e·s sont invité·e·s à participer à des ateliers de discussion en petits groupes. En 2017, il y a eut deux sessions d'ateliers totalisant 14 thèmes de discussion. L'inscription était libre.

Les thèmes ont été choisis par le conseil d'administration, suite aux propositions émises dans un questionnaire de préparation des rencontres. Les ateliers étaient animés par des bénévoles et salariés du réseau.

Les comptes-rendus ont été rédigés par un·e volontaire de chaque groupe de discussion, ce qui explique l'hétérogénéité des formats.

Rappel du programme de la journée :

9h - 12h	Salle DUMART (N°4) 40 places	Salle de la Biocoop (N°10) 50 places	Salle de la Nouvelle Librairie (N°9) 30 places	Salle de l'UDESS (N°8) 20 places	Salle de l'ADELHA (N°7) 20 places	Salle St André des Cordeliers (N°5) 40 à 50 places	Salle du Fab'Alpes (N°11) 12 place
	COOPÉRATION INTER-ATELIERS	TRAVAIL EN ATELIER ET VIE COLLECTIVE	PROPAGANDE & VÉLOCIPÉDIE	LES LOCAUX	LES OUTILS DU RÉSEAU	MODÈLES ÉCONOMIQUES DES ATELIERS VÉLO	WIKLOU PARTY : on apprend à contribuer, on ajoute des trucs !
12h30 - 14h	DÉJEUNER ATTACHE RAPIDE ! Présentations en groupe et chronométrées de projets d'asso du réseau (Envoyez vos propositions !)						
14h - 17h	Salle de l'Université (N°6)	PRESTATIONS DE SERVICE	ORGANISER UNE FORMATION POUR LES BÉNÉVOLES	PRIX DES PIÈCES	AUTOFINANCEMENT DU RÉSEAU	ATELIERS SOLIDAIRES	WIKLOU : réflexion sur la vie du Wiklou

Table des matières

COOPÉRATION INTER-ATELIERS.....	5
TRAVAIL EN ATELIER ET VIE COLLECTIVE.....	8
PROPAGANDE & VÉLOCIPÉDIE.....	9
LES LOCAUX.....	13
MODÈLES ÉCONOMIQUES DES ATELIERS VÉLO.....	21
RÉEMPLOI.....	22
PRESTATIONS DE SERVICES.....	23
ORGANISER UNE FORMATION POUR LES BÉNÉVOLES.....	27
PRIX DES PIÈCES.....	28
AUTOFINANCEMENT DU RÉSEAU.....	29
ATELIERS SOLIDAIRES.....	30
RÉFLEXION SUR LA VIE DU WIKLOU.....	33

COOPÉRATION INTER-ATELIERS

Le groupe participant s'est d'abord rencontré autour d'un outil brise-glace en se positionnant sur la carte de France. Chacun s'est d'abord présenté en citant son lieu d'origine puis s'est déplacé sur la carte pour indiquer son lieu d'action et éventuellement cité un exemple de coopération entre atelier existant ou un exemple de coopération que la personne souhaiterait voir exister. Cela a permis d'amorcer la réflexion sur le thème du jour.

Puis, par une animation post-it, tout le monde a exprimé une ou deux questions liées à la question de la coopération entre ateliers. Nous avons regroupé ces questions par thème pour résumer par les trois questions suivantes :

L'atelier s'est donc articulé autour de ces trois questions principales :

- 1 : Quelles structure et forme juridique pour les coordinations locales ?
- 2 : Quels sont les outils pour coopérer entre ateliers ?
- 3 : Quelles communication et gouvernance au sein des coordinations locales ?

Nous avons débattu et dégagé des pistes de solutions par l'animation d'un « café du monde » rebaptisé « café du territoire ».

Première problématique : Quelles structure et forme juridique pour les coordinations locales ?

Quel type de réseau.

On ne parle pas uniquement des Clavettes ; cela peut-être des réseaux qui intègrent des structures autres que des ateliers vélo.

A Grenoble et à Lyon, il n'y pas de structure juridique. Ces Clavettes ne sont pas forcément axés sur le lobbying.

Nécessité de projets pour maintenir le lien entre ateliers

A Lyon, la structure repose notamment sur la bonne entente inter-atelier.

Il est difficile de rester informel si on veut être plus inclusif.

En local : Un besoin de structuration plus important quand on inclut d'autres structures que des ateliers

Quels statuts ?

Il peut y avoir plus de complication entre les ateliers vélo ? Dans la manière de fonctionner de chacun

Relation LHC <--> Clavette

Comment structurer cette relation. ?

Clavette comme antenne locale de LHC ? Une personne est dédiée localement ? Besoin d'une personne référente ? Cela permet de créer des dynamiques locales

A l'inverse, l'absence de structuration peut potentiellement engendrer une perte de vitesse et de dynamisme du collectif.

Une relation Clavette <-> LHC peut faciliter la coordination
Exemple une personne itinérante inter-atelier
Question du partage du pouvoir. ITINÉRANCE DU POUVOIR.

Structuration juridique : aujourd'hui, l'option est le portage par LHC.
-> Volonté de créer une asso indépendante de LHC à Grenoble.
Cela permet entre autres d'accueillir d'autres structures
La Clavette doit-elle - alors adhérer au réseau ?
- en sortir ?

Une Clavette ? Pourquoi ?

Est-ce qu'il y a vraiment besoin d'une Clavette pour la forme de coordination actuelle ?

Selon le projet porté, le niveau de structuration va être différent.
Du côté gapençais, on parle plutôt de réseau.
But : trouver une manière de se simplifier la vie en fonctionnant à plusieurs

Clavette : se sentir membre d'un réseau

Comment ?

La situation peut être difficile si le.a référent.e Clavette est dans un des ateliers (Exemple de Saint Etienne)

Si un des ateliers porte la coordination, il y a le risque qu'il soit considéré comme le GROS (plus "puissant").

Projets en commun : difficile de déterminer l'investissement de chaque partie.

Une charte : Permet de poser les bases de pourquoi et comment on en est là.
Révision annuelle très importante. Cela permet d'intégrer des nouveaux et de réviser le projet
Nécessaire même si on s'entend bien car cela peut changer.

Résumé :

Antennes locales LHC : hausse de dynamisme grâce à une personne dédiée/référente.
Clavette nécessaire pour coordination actuelle et bonne connaissance des ateliers ?
Absence de structuration = absence de dynamique ?

Deuxième problématique : Quels sont les outils pour coopérer entre ateliers ?

La discussion a donné lieu à une carte mentale consultable en ligne :
<https://framindmap.org/c/maps/340564/public>

Troisième problématique : Quelles communication et gouvernance au sein des coordinations locales ?

La discussion a donné lieu à une carte mentale consultable en ligne :
<https://framindmap.org/c/maps/340571/public>

TRAVAIL EN ATELIER ET VIE COLLECTIVE

CR manquant

PROPAGANDE & VÉLOCIPÉDIE

Un atelier proposé et animé par Amélie et Benjamin de Récup'R (Bordeaux)

L'atelier est proposé dans une librairie-salon de thé.

Présentation des personnes.

Échanges sur les pratiques de chaque atelier. Chacun a amené un peu de ses productions qu'on expose sur une table.

Présentation de l'atelier par Amélie et Benjamin.

Topo : Nous allons essayer de questionner nos pratiques. À qui nous adressons-nous ? Qui sont les personnes qui communiquent ? Comment communiquons-nous ?

Il y a des questions à se poser sur le fond et la forme. Quel est le moyen de communication qui nous correspond ? Comment ne pas se perdre dans le flot des informations ? Quelles informations transmettre ? Comment transmettre des idées complexes, comment communiquer sans simplifier ?

Il a été calculer que pour qu'une personne lise un papier jusqu'au bout, il faut qu'elle connaisse déjà 60 % des infos. Comment avoir une communication exigeante sans favoriser l'entre-soi et comment être grand public sans diluer toutes ses valeurs ? Etc.

Problème de notions complexes : « Vélonomie », « autonomie », ..., « mixité choisie », etc. Aligner beaucoup de notions complexes peuvent éloigner certains publics (publics ayant des problèmes avec la lecture, etc) et favoriser certains autres (les publics socialement privilégiés, diplômés, etc).

A qui s'adresse t-on ? Aux personnes qui nous ressemblent ? À tout le monde ?

La communication doit-elle s'adapter aux gens ? Ou bien les faire changer ?

Question de la provocation.

Question du contexte (ville, campagne, ville active, banlieue, jeunes, retraités, etc ????)

Jeux de positionnement : Débat mouvant.

D'un côté ceux et celles qui veulent une communication qui leur ressemble, sur le fond et la forme, faites main, etc . VS de l'autre une communication grand public, qui n'hésite pas à aller sur le terrain de l'ennemi, publicités, facebook, articles de presse dans des grands journaux (pas forcément alternatifs), etc.

Puis constitution de groupes (qui tourneront toutes les 10 minutes) sur les questions suivantes :

1. « Communication : transmettre et échanger »
2. « Qui communique à qui? »
3. « Sur quoi communiquer? »

A-

- Les valeurs = Autonomie (Le reste découle de ça)
- Différence entre communications internes et externes (=grand public)
- Communiquer ce qui se passe à l'intérieur, à l'extérieur...
- Communiquer sur les activités, les spécificités...
- Communiquer sur les choses déjà faites
- Communiquer sur les valeurs (rappel régulier, requestionnement)
- Centraliser les infos sur les Newsletters sur le wiklou par exemple

- Former à l'écriture de Newsletter
- Communiquer sur un agenda des actions à venir
- Communiquer sur les autres assos, leurs esprits... Alpes vertes.

B-

- Communication différenciée pour les adhérents, bénévoles, salariés
- ESS
- Centralisation des initiatives via guide, FAB lab=carte interactive.
- Décider qui communique à qui ? Risque de se contredire ?
- Communiquer différemment pour les adhérents et les non-adhérent-e-s.

C-

- Cohérence entre l'objectif et le moyen de communication
- Pragmatique
- Les flyers doivent être distribués par quelqu'un !!!
- Le ton de la comm a un effet sur l'événement
- différence entre comm « positive » et « critique »
- Revenir à la base = convivialité et festivité

D-

- Quoi/Pourquoi communiquer ? -> Cible qui ? -> moyen comment ?
- Fidéliser les bénévoles
- travailler à la signalétique
- Emplacement
- Visuellement présent dans l'atelier.

E-

- Internet
- Facebook – Evénements
- Démosphère = Agenda militant participatif
- Site de l'HC
- Blog
- Site

Communication internes

- Speech aux nouveaux
- Brochure (guide des bénévoles)
- Panneaux (qu'est-ce que vous pouvez faire à l'atelier ? Mais ça ne marche pas très bien!)
- Organisation de formations pour les bénévoles. Mimétisme = on deviendrait parfois bénévole parce que d'autres personnes sont bénévoles...
- La boîte à conseils ou à idées (ça ne marche pas!)
- Cahier de liaison pour les permanences bénévoles
- Mémo (plan de l'atelier, pense bête)
- Enquête conscientisante
- Liste mail thématiques (l'info a tendance à descendre, peu d'échanges...)
- Séminaire/Réunion vs échange autour de la cuisine/apéros
- Wikloulou

- Carte interactive
- Forum

F-

Action directe de communications

- Atelier « Huile&air »
- Bouche à oreille

Rassemblement

- Véloparade, masse critique, concerts, fête du vélo
- Vélos rigolos
- Vélopital
- Vélos décorés

Espace Public

- Signalétique = avec guidon, roues, pour attaquer l'atelier
- Emplacement

Autres supports

- Journal, internet, mail, newsletter, facebook
- Flyer (distribué par quelqu'un)
- Lettre papier, courrier,
- Affiches (affiches internes vs global)
- badges, autocollants, pin's
- Fanzine/brochure
- Pétitions sur les marchés
- Enseigne (pochoirs)

G-

Communiquer sur quoi ?

- Communiquer sur les autres, sur la communauté « Fais-le toi-même »
- Sur la Vélonomie (les valeurs)
- Le lexique= Expliquer les termes, que veut dire « Participatif » ? « Adhésion » ?
- Communiquer sur un service différent de communiquer sur une atelier, une asso, des valeurs.

F-

A qui communiquer ?

*Les publics

- Comm interne
- Aux bénévoles
- Aux adhérents

*Au reste du monde

- Aux jeunes
- Aux actifs
- Aux retraités
- Aux institutions (élus, services techniques)
- Partenaires (privés, associatifs...)

-Ciblage sur les listes de comm.

-Communication inclusive pour n'oublier personnes

Qui ? Adhérents / Salariés / Bénévoles Actifs

- Vision restreinte ou large ?

- Commission de travail ? → organisation internes
- Message clair pour pouvoir le partager ?

LES LOCAUX

Descriptif de l'atelier :

La recherche de locaux est une gageure. Quels modèles concrets et utopiques de financement ? Focus sur le cas particuliers des ateliers partagés avec d'autres associations.

Déroulement de l'atelier

Guillaume : prise de note

Marion : animatrice

6 participant·e·s de

- Un Guidon dans la Tête (Clermont-Ferrand)
- Un P'tit Vélo dans la Tête (Grenoble)
- Vélocampus Besançon
- Roulons à vélo (Avignon)
- Récup'R (Bordeaux)
- Collectif Vélos en Ville (Marseille)

Matos : des stylos, des post it et des feuilles et du scotch et des punaises

2/ Sondage dynamique mouvant des participant·e·s

-Sur la taille des locaux : inf ou sup à 100 m²

8 participant·e·s

6 > 100 m²

2 < 100 m²

-Mise à dispo ou location : gratuit/location

4 en location,

2 mise à disposition gratuite

et 2 mixtes location et mise à dispo (plusieurs locaux)

-Statut proprio : public/privé

3 privés,

2 publics,

2 mixtes,

1 ne sais pas (sûrement privé).

3/ Vos difficultés 1 post it = une idée

Stockage : manque de place, trop petit

Aménagement : rangement, ménage, organisation de l'espace

Confort : pas d'eau, pas de fenêtre, pas de chauffage, pas d'accès PMR

Accessibilité : localisation excentrée, absence de signalétique, pas de voie apaisée

Coût de l'accès aux locaux : prix de l'immobilier, manque de soutien financier de la collectivité

Trouver un local : comment « faire pression » pour obtenir un local auprès d'un bailleur, collectivité etc...

Relation avec le propriétaire : dialogue, problème de non renouvellement du bail

Local partagé : entretien, usage, conflits d'usage entre les différentes activités.

Gestion de plusieurs locaux

Problème de voisinage

Ouverture : Gestion des clés, accès restreint (local dans une MJC)

4/ Restitution et échanges collectifs sur les solutions

Problèmes	Pistes de solutions	Contenu
Trouver un local	Demander des subventions pour payer un loyer	En valorisant l'apport sociétal d'un atelier vélo
		En proposant un partenariat global pour développer une filière de réemploi ; accès aux déchetteries, organisation de la collecte, stockage conséquent et réparation des vélos
		Valoriser l'existence de l'Heureux Cyclage et ses partenariats (Amorce/CVTC)
	Mise à disposition d'un local	S'intégrer aux projets de réhabilitation, rénovation construction, de friches, aménagement urbain lors d'appels à manifestation d'intérêt, appel à projets etc...(Arguments pour un projet de construction : hauteurs sous plafond = moins de surface au sol à réserver = moins cher au m2)
		Négocier un local avec ses financeurs existants (= baisse de subventions probablement)
Louer un local (ou acheter ?)	Trouver de nouveaux partenaires (bailleurs, copro, collectivités etc...)	
Squatter	S'associer à d'autres structures, associations, pour porter un projet collectif	
Aménager le local	Organiser mieux l'espace : zone de vente, de stockages, d'accueil, de réparation...	Louer un local de stockage en milieu rural ou périphérie d'une agglo (= zone immobilière moins tendue = moins cher)
	Organiser le classement des pièces facilite l'usage du local	Puis aller voir son propriétaire ;-)
	Déporter le stockage dans un autre local	Partager les plans d'aménagement entre les ateliers vélos
		Partager des photos entre les ateliers via le wiklou
Gérer le local	Gérer les clés	Vélos de collection ou vélos rigolos à stocker pour des prestations d'animations (stockage permanent et usage occasionnel) : Partenariats avec des commerces, vélocistes pour décorer des vitrines avec ces vélos
		Mutualiser un lieu de stockage entre plusieurs structures (ateliers vélos, ressourceries, vélocistes)
	Gérer les flux	Location/achat d'un garage de voiture (1 place = 30-40 vélos stocker). Demande de subventions pour un container pour stocker des vélos
		Doubles, planning, coffre à code pour obtenir la clé...
		Organiser des séances de démontage régulièrement notamment après les jours de collectes = discipline et régularité dans le fonctionnement de l'atelier

		Cahier de dons à l'accueil pour assurer le suivi par les bénévoles entre 2 séances
	Local mutualisé	Planning des périodes d'usage
	L'usage par les adhérent·e·s	Fixer des délais pour les adhérent·e·s qui stockent leur vélo le temps de la réparation (coordonnées, date sur le vélo)
	Ménage/entretien	Solutions différentes : binôme salarié·e/bénévole, lors des soirées/temps dédiés au démontage, après chaque fin de séances, les adhérent·e·s+bénévoles ou salarié.

5/ Synthèse à partir de 3 étapes

- Identifier les **attentes** des ateliers vélos
- Identifier ainsi des **pistes d'actions** pour le réseau.
- préciser les moyens pour y parvenir dans l'année et/ou au-delà : le réseau = **CA + des gens hors CA.**

Partager des plans d'aménagement des locaux (vue sur plan)

Partager des photos de rangement sur le wiklou pour illustrer et améliorer l'organisation

Partager ou travailler sur des pictogrammes/signalétiques de rangement.

Convention amorce/CVTC à valoriser auprès des ateliers et dans la page wiklou comme argumentaire

CLCV/FUB: partenariat sur le stationnement vélo suite au financement par l'ADEME transports de la CLCV : relancer le partenariat

Guide méthodologique sur les locaux à créer : « Les locaux : comment en trouver, comment l'organiser, comment le gérer »

Annexe :

Panorama 2014

Un atelier vélo est un lieu de travail, de rencontre et de convivialité. Ainsi, l'installation de l'activité dans des locaux adaptés et pérennes est essentielle pour accueillir les usager·e·s dans de bonnes conditions et prévoir l'avenir à long terme.

Modalités d'usage

Si aucune structure n'est propriétaire de ses locaux*, un peu plus de la moitié des locaux sont mis à disposition ou prêtés gracieusement, le reste des locaux étant loués. 64 % des conventions sont passées avec un acteur public (collectivité ou bailleur), souvent une mairie ou une université, 18 % avec un particulier. Le reste des conventions sont passées avec des associations, des acteurs privés... et même une paroisse !

Taille et usage de l'espace

Un atelier vélo nécessite plusieurs espaces qui seront utilisés pour des fonctions différentes :

- l'aire de bricolage permet de réparer les bicyclettes et d'accéder aux pièces et consommables courants ;

- l'espace de stockage est réservé aux pièces détachées et aux vélos ; certains ateliers acceptent aussi de conserver les vélos des adhérent·e·s le temps de finir les réparations ;

- le reste de l'espace est occupé par des bureaux, l'accueil, ou des espaces de convivialité.

On ne prendra pas en compte l'espace dédié à d'autres activités. En moyenne, un atelier fait 135 m², et 44 % de la surface est dédiée au stockage des pièces détachées et des vélos. Néanmoins, cette moyenne cache de grandes disparités dans la taille et l'usage de l'espace : le plus petit atelier fait 4 m², et le plus grand 1300 m², pour une aire de réparation allant de 1 m² à 1000 m². De même, la place accordée au stockage varie énormément : de 0,1 à 20 fois la taille de l'espace de bricolage !

*En réalité, deux structures ayant répondu sont propriétaires de leurs locaux, mais l'atelier vélo en est une activité secondaire

Rencontres 2012 : l'accès aux locaux

Quel est le meilleur moyen d'avoir accès à des locaux les plus, les mieux localisés le plus rapidement possible pour un prix modique ?

Pas de CR disponible

WiKlou :

http://wiklou.org/wiki/Trouver_un_local

Les modalités d'accès à des locaux

Un atelier en cours de création dispose de plusieurs solutions quant à l'accès aux locaux.

Mise à disposition

En s'adressant aux collectivités locales (essentiellement les communes et les intercommunalités) ou à des entités publiques (université, établissements publics, entreprise publique...), il est possible, selon les situations et les contextes, de disposer d'un local mis à disposition à titre gracieux.

Cela nécessite un travail de "lobbying" auprès des techniciens et des élus (rencontres régulières, organisation d'ateliers dans la rue afin de montrer son utilité...)

Cependant, il est possible qu'un bienfaiteur privé mette à disposition un local à un atelier.

Mise à disposition d'un local en échange de sa rénovation

Plusieurs ateliers ont eu la possibilité d'occuper gratuitement un local en échange de sa rénovation. Si cette rénovation peut être subventionnée par un tiers public ou privé, cela représente une opportunité de "transformer" habilement une subvention dite d'investissement en subvention de fonctionnement car les avantages de l'absence de loyer se ressentent sur le long terme.

A Ivry, la Cyclofficine se tourne vers cette solution avec une mise à disposition de la Mairie.

Location à prix réduit

A défaut de mettre des locaux à disposition, de nombreux acteurs publics (collectivités...) et parapublics (bailleurs sociaux, Établissements publics...) louent des locaux à prix réduits au profit d'associations.

C'est le cas de la Cyclofficine de Paris qui loue un local à prix réduit à un bailleur du 20^e arrondissement.

Location sur le marché privé

La location sur le marché privé permet de s'affranchir de toutes les discussions avec les acteurs publics et parapublics et de monter un projet plus rapidement. Cela présente l'avantage de rendre l'atelier autonome vis à vis des pouvoirs publics, d'accéder plus rapidement à des locaux et d'avoir un choix de localisation à priori plus important. En revanche, louer au prix du marché a un coût mécaniquement plus élevé par rapport à une mise à disposition ou à des loyers préférentiels mis en oeuvre par les pouvoirs publics et parapublics.

Pour un atelier en cours de création, louer sur le marché privé exige d'avoir une base de bénévoles conséquente à même d'avancer les frais liés à la location tant que l'atelier est en cours de démarrage (2 mois minimum), et capable de tenir un nombre suffisant de permanences pour que les recettes permettent de financer le loyer.

Plusieurs ateliers ont fait le choix de la location sur le marché privé : la Rustine à Dijon, Dynamo à Nancy ou encore le [Collectif Vélos en Ville](#) à Marseille.

Propriété

Aujourd'hui, aucun atelier n'est propriétaire de ses locaux suite à un don ou à un achat.

Glanage web sur la fiscalité

La mise à disposition d'un local pour une association est un don

Si vous avez mis gratuitement un local à la disposition d'une association (contrat de location à titre gratuit à l'appui), le loyer que vous renoncez à percevoir est considéré comme un don ouvrant droit à la réduction d'impôt. Mais, en contrepartie, il est imposable à l'impôt sur le revenu, dans la catégorie des revenus fonciers.

Faute de bail, le fisc considère que vous avez conservé la disposition des lieux. Le taux de la réduction d'impôt de 66 % étant dans tous les cas supérieur à votre taux marginal d'imposition (45 % maximum), il est plus avantageux de déclarer des revenus fonciers et de réduire son impôt.

<http://www.dossierfamilial.com/argent/impots/impots-2014-les-dons-aux-associations-partis-politiques-ou-syndicats-56364>

Je veux mettre un local à disposition d'une association et bénéficiaire, à ce titre, d'une réduction d'impôt. Est-ce possible ?

Oui. Vous devrez signer avec elle un contrat de location mentionnant un loyer et une clause spécifique précisant que vous renoncez à le percevoir. Cette mise à disposition à titre gratuit de votre local au profit de l'association sera ainsi considérée comme l'abandon d'un revenu équivalent au loyer.

C'est sur ce montant que vous pourrez bénéficier de la réduction d'impôt, égale à 66 % du montant du don, pris dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Rappelons que cette réduction d'impôt n'est accordée que s'il s'agit d'une œuvre ou d'un organisme d'intérêt général.

Que dois-je porter sur ma déclaration de revenus ?

Vous devrez, tout d'abord, déclarer le montant des loyers dans vos revenus fonciers, même si vous ne les percevez pas. Puis vous déclarerez faire don de ce montant (correspondant aux loyers non perçus) à l'association en question.

http://www.leparticulier.fr/jcms/p1_1523280/je-veux-mettre-un-local-a-disposition-dune-association-et-beneficiaire-a-ce-titre-dune-reduction-dimpot-est-ce-possible

Quel que soit sa nature, l'abandon d'un revenu ou d'un produit à un tiers suppose, par construction, que le donateur en ait eu la disposition préalable.

Lorsque ces revenus ou produits sont imposables à l'impôt sur le revenu, ils y sont assujettis dans les conditions de droit commun.

Ainsi, les produits attachés aux parts ou actions d'OPCVM ou aux comptes d'épargne caritatifs sont soumis à l'impôt au nom du titulaire de ces actions, parts ou comptes selon les règles de droit commun applicables aux revenus qu'ils procurent (intérêts, dividendes, plus-values...), y compris pour la partie abandonnée à un tiers. Dans tous les cas, les produits abandonnés, au même titre que ceux mis en paiement, doivent faire l'objet d'une déclaration de la part de l'établissement gestionnaire du compte, conformément aux dispositions de l'[article 242 ter du code général des impôts](#).

Exemple : un artiste fiscalement domicilié en France qui dispose d'une œuvre et la remet à la Société des artistes français tout en en restant propriétaire, à charge pour celle-ci de la vendre et d'en reverser le prix de vente à un organisme de spectacles vivants éligible au dispositif du mécénat, consent un versement sous la forme d'un abandon de revenus.

L'artiste pourra donc bénéficier, à hauteur de ses revenus abandonnés, de la réduction d'impôt de 66 %, dans la limite d'un plafond égal à 20 % de son revenu imposable, en application de l'[article 200 du CGI](#).

Il est précisé que, lorsqu'elle donne lieu à un contrat de location, la mise à disposition à titre gratuit d'un local, qu'il soit ou non à usage d'habitation, au profit d'un tiers s'analyse comme l'abandon d'un revenu équivalent au loyer que le propriétaire renonce à percevoir. Ainsi, lorsque cet abandon de revenu est consenti au profit d'un organisme d'intérêt général, il a le caractère d'un don en nature ouvrant droit à l'avantage fiscal.

Le loyer que le propriétaire renonce à percevoir demeure en tout état de cause soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus fonciers.

Lorsque le propriétaire met gratuitement un logement à la disposition d'un tiers sans y être tenu par un contrat de location, le propriétaire est alors considéré comme se réservant la jouissance de ce logement et est donc non imposé (cf. [BOI-RFPI-CHAMP-20-20 -1-C-I](#)). Dans cette situation, la mise à disposition gratuite ne présente pas le caractère d'un don en nature ouvrant droit à l'avantage fiscal.

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/5868-PGP>

MODÈLES ÉCONOMIQUES DES ATELIERS VÉLO

CR manquant

RÉEMPLOI

CR manquant

PRESTATIONS DE SERVICES

Descriptif de l'atelier

Quels types de prestations dans les ateliers vélo ? Comment et qui démarcher ? Comment établir un devis juste ? Quelle légitimité des bénévoles à réaliser une prestation de service ? Comment établir une facture ? Et la valve Presta dans tout ça ?

Animateur·ices

Nils Ohresser, Coline Trautmann, Guillaume Flament, Emma

16 participant·e·s de :

- Dynamo (Nancy)
- Vélocampus Besançon
- Collectif Vélos en Ville (Marseille)
- Vélocampus (Nantes)
- Un Guidon dans la Tête (Clermont-Ferrand)
- l'Atelier du Chat Perché (Lyon)
- Choisir Initiative Vélo (Grasse)
- Roule & Co (Annecy)
- le Vieux Biclou (Montpellier)
- Ecoloc (Barret/Méouge)
- Txirind'Ola (Bayonne)
- Vélisol (Caen)

Animation de l'atelier en 3 temps (3 h)

1/ Répondre à la 1ère question collectivement (cf. descriptif de l'atelier) en essayant de faire une liste des prestations d'animations et à qui ça s'adresse

Plusieurs angles d'accroches :

Par type d'animation

Par public cible

Par segment (élu, technicien, d'une collectivité)

Par distinction entre conventionnement et prestation

Liste des animations

Vélo école/vélonomie (enfants ou adultes, écoles, MJC, particuliers etc....) : Apprendre à faire du vélo, apprendre la mobilité à vélo et apprendre la sécurité à vélo (entretien, réglage de base)

Vélo bus

Ramassage scolaire en vélo rosalie

Accompagnement de salariés pour aller à vélo au travail

Mécaniversaire : particulier, accueil à l'atelier parents/enfants

Location de vélos spéciaux (vélos anciens, vélos rigolos, vélos fonctionnels pour déménagement etc...)

Location de vélos tout public

Vente directe de vélo

Location privatisée de l'atelier aux adhérent-e-s
Mise à disposition d'une flotte de vélo pour des évènements
Gardiennage vélo lors d'un festival
Prêt de matériel de voyageuseuse
Réparation de flottes de vélo (entreprises, centres sociaux)
Animations à partir de vélo rigolo
Aide à l'essaimage, la création d'ateliers vélo
Coaching individuel en mobilité
Débarrasage de local vélo en direction des syndic de copro
Atelier mobile (marché, quartier, politique de la ville lors d'inauguration d'équipement lors de fête de vélo, des déchets de l'environnement etc...)
Atelier mobile itinérant en milieu rural
Atelier découverte de la mécanique (enfants et adultes, public en réinsertion)
Formation mécanique de base ou avancée
Organisation d'une fête du vélo
Organisation de jeu à vélo (rallye, parcours d'équilibre)
Animations pièces de vélos recyclés pour décors en festival
Stand promotion du vélo
Animations dans le cadre de PDE entreprises (contrôle technique, remise en selle, atelier mobile ponctuel, mécabox, aménagement d'un parking vélo etc...)
Accompagnement de publics sous tutelle (foyers, enfance, prisonniers, PJJ)
Mise à disposition de « mecano box » en libre service (entreprises collectivités copro)
Animation vélo smoothies
Atelier de recyclage créatif avec enfant
Prestation soudure : fabrication de vélos spéciaux sur commande
Atelier soudure pour autofabrication de vélo sur-mesure
Ateliers vélo machine (machine à laver, vélo énergie etc...)
Animation projection film en plein air ou jeu vidéo
Atelier de fabrication de vélo fun avec pour les enfants
Tricyclerie : récupération de compost à vélo

Présentation du travail réalisé par Nils/Bretz'selle dans le cadre de leur DLA sur l'identification par « segment client ».

Ex : les élus et les techniciens d'une collectivité n'ont pas les mêmes besoins, on ne présente pas de la même manière une prestation/animation.

2/ En petit groupe, choisir une animation et répondre aux questions :

Combien, Comment, Qui, Quoi, Quand (saisonnalité, périodicité, durée), Où, Pourquoi ? (finalité)

Désigne 1 animateur, 1 secrétaire 1 rapporteur

Groupe 1 : « Vélo école »

Quoi :

Volet 1 : Apprendre à faire du vélo,

Volet 2 : Apprendre la mobilité à vélo,

Volet 3 : Apprendre la sécurité (entretien, réglage de base et code de la rue)

Nb : Ça ne concerne pas les vélos bus pour accompagner à l'école par exemple et ça n'est pas une formation à la mécanique cycle

Qui :

Apprendre à faire du vélo à des scolaires (plusieurs niveaux)

Apprendre à faire du vélo pour des adultes (2 niveaux : débutant ou remise en selle)

Ecole, particulier, collègue, centres sociaux, MJC, associations, CE,

Quand :

Scolaire = semaine

Adultes = plus souple

Pour adultes

Remise en selle : 3 séances de 2h

Apprentissage du vélo : 10 séances de 2h sur 2 à 3 mois

Où :

Volet1 : à l'extérieur à l'écart de la circulation (cour privative, cour d'école, parc, place publique...)

Volet2 : dans l'espace public

Volet3 : à l'atelier

Pourquoi :

Pour le vélo, pour le fun, pour faciliter la mobilité, l'ouverture d'esprit

Combien :

Volet 1 :

Remise en selle 5 euros/séance + adhésion individuelle (adultes)

Apprentissage : 10 euros/séance + adhésion individuelle

Cela dépend du commanditaire (collectivité dans le cadre d'un partenariat financier, école ou individuellement)

Enfants ?

NB : marseille : adhésion comprend les séances de vélos écoles.

Volet 2 : dépend du partenaire commanditaire (gratuit si individuellement associé au volet 1)

Volet 3 : gratuit si adhésion individuelle ou conventionnement global avec un partenaire financeur.

Comment :

Volet 1 : volet mis à dispo et aménagé (sans pédale en installant des pédales pliables) + casque

Volet 2 : mise à dispo d'un vélo, casque et gilet

Volet 3 : équipement de base en atelier ou caisse à outils d'atelier mobile

Groupe 2 « Vélonomie »

Développer les déplacements quotidiens

PDE des entreprises (obligation légale)

Sensibiliser les employés, mettre à disposition de l'outillage de base pour réparer une crevaison ou autre (mécano box)

Contrôle technique des vélos, ateliers mobiles au sein de l'entreprises, faire un parking à vélo (vieux cadres coulés dans le béton)

→ Débat autour de faire à la place de dans le cadre de la réparation d'une flotte et l'autoréparation.

Possibilité de faire plutôt un diagnostic/contrôle technique accompagné mais on ne fait pas à la place.

Groupe 3 « Atelier création » (soudure)

Qui : les adhérent·e·s et client·e·s

Quoi :

Atelier soudure participatif ou auto construction

Fabrication de vélo sur commande pour un prestataire extérieur

Où : En atelier

Comment :

Avoir de la place

Question de la sécurité, vélo non homologué, de la responsabilité

Peu de risque pour des charrettes et équipements annexes

Matériel spécifique

Formations

Pourquoi :

Est-ce que l'on est des usines de fabrication ou alors des assos de transmission ?

Combien :

Remorque : 200 à 500 euros

Organiser une formation par l'HC : 1500 euros/semaine

Coût de l'utilisation d'un local : 20 euros/heure

Groupe 4 « Notion de prestation »

Commerciale, relation commerciale

Projet = subvention ?

Prestation = coût ?

Activités = champ d'intervention d'un atelier

Manque de définition claire

3/ Synthèse collective de l'atelier

-Identifier les **attentes** des ateliers vélos

-Identifier ainsi des **pistes d'actions** pour le réseau. (ex : fiche anim, wiklou, grpe de travail etc...)

-Préciser les moyens pour y parvenir dans l'année et/ou au-delà : le réseau = **CA + des gens hors CA**.

Alimenter le wiklou sur les idées d'animations

Créer des fiches animation/prestation type

Echange sur les grilles tarifaires :

Ex : entente collective sur la clavette lyonnaise (tarif ou réponse commune à des animations, charte de pratiques : on renvoie vers l'atelier le plus proche)

-3 h = 300 euros pour 2 pers

-50 euros de l'heure pour 1 pers + 1h de préparation à 50 euros

-Mini 40 euros de l'heure au triple suivant l'interlocuteur

ORGANISER UNE FORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

CR manquant

PRIX DES PIÈCES

CR manquant

AUTOFINANCEMENT DU RÉSEAU

CR manquant

ATELIERS SOLIDAIRES

un atelier animé par Elvire (Études et Chantiers IdF) et Benjamin (Récup'R)

Tour de présentation des personnes.

Chacun-e est invité-e à écrire sur un post-it ce que lui évoque « atelier solidaire »

Voici ce qui est écrit sur les post-it : « Adhésion structure ? », « Adapter son discours, son approche, sans être descendant-e », « différence entre fréquentation par nécessité ou par conviction. Gestion des mineurs dans les ateliers », « éviter entre soi. Passer la porte de l'atelier », « Accompagner les publics/ Vivre ensemble/ Vivre ensemble/ Primo arrivants/ Demandeurs d'emploi longues durées/ TH et addictions/ Justice », « Par et pour les pauvres/ Vélo = prise de pouvoir sur son environnement, mobilité + mécanique », « Les liens nationaux, le retour des expérience de chaque atelier », « Pour animation pour public spécifique = comment ça fonctionne ? Comment coopérer avec les autres structures social/travailleurs/Éducateurs sociaux, ateliers d'insertion ? », « Comment évoquer la solidarité avec un transport individuel ? », « Atelier CADA (Centre de demandeurs d'asile), inclure », « Vivre ensemble, partage, transmettre, apprendre », « Partage d'expérience, initiative », « Quelles solutions concrètes pour ouvrir l'atelier à tous les publics ? », « Se rapprocher volontairement d'un public qui ne serait pas venu à l'atelier de lui-même », « C'est important pour notre atelier d'être accessible (financièrement, en temps de pédagogie) aux plus précaires, aux migrant-e-s, aux publics en difficulté accompagnés par des éduc... », « Accueil de réfugiés », « Quantité de migrant-e-s/ Barrière de la langue & différence de culture », « Retours d'expérience sur les publics en difficulté/nouveaux immigrés. Pourquoi au sein du réseau très peu de représentation des personnes issues de l'immigration (CA, bénévoles actifs, etc) ? »

Plusieurs groupes sont constitués avec chacun un thème (en couleur), les partie en couleurs aussi.

1. DES ADHERENT-E-S COMME LES AUTRES

LES PROBLEMES

- Localisation
- Implication dans la vie associative pour les gens de passage
- Quelle limite à la souplesse ?
- Le sujet est trop large. Mais bien parce qu'il ne catégorise pas les personnes. Difficile de parler à la place des personnes.

LES SOLUTIONS DANS L'ATELIER

- Souplesse pour les besoins spécifiques des adhérent-e-s.
- PB de lecture = pictogramme
- Formation
- Mise en place de coopération/ Partenariat
- Bienveillance de l'accueil
- Atelier mobiles / Vélo école
- Dico multilingues
- Visites travailleurs sociaux

QUE POURRAIT FAIRE LE RÉSEAU ?

- Recenser/valoriser toutes les initiatives

- proposer une formation « accessibilité pour tou·te·s »
- Visuel-images sans mots pour expliquer le fonctionnement
- Des productions de comm adaptés aux structures sociales
- Proposer des formations sur la communication, sur la traduction
- Recenser les initiatives et les diffuser.

LES BOULETTES

- Patriarcat, paternalisme

LES PÉPITES

- Repas à prix libre

2. ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCEMENT (gratuité, prix libre, convention, etc)

PROBLÈME

- Passer la porte du local
- Prix adhésion pour certain-e-s
- Conditions d'adhésion imposées

SOLUTION DANS L'ATELIER

- Atelier mobile dans espace public
- Adhésion gratuite
- Prix libre

QUE PEUT FAIRE LE RÉSEAU

- Fiche sur accessibilité

3. AU DELÀ DU VÉLO ?

LES PROBLÈMES

- Pérenniser un fonctionnement et se rendre accessible à tous
- Faire revenir les adhérents à l'atelier
- Faire rentrer de la trésorerie
- Intégrer les personnes au fonctionnement
- Perte de l'échelle temporelle
- Comment détecter les talents ?
- Comment accueillir les enfants ?

LES SOLUTIONS DANS L'ATELIER

- Traduction
- Bénévole avec passif de migrant-e-s
- Création d'animation multiculturelles
- Formation d'accueil d'enfants

QUE PEUT FAIRE LE RÉSEAU ?

- Trouver des traducteurs
- Formation à l'animation d'atelier multiculturels.

- Retour d'expérience du réseau
- Faire des traductions des visuels existants.
- Faire des visuels sans texte ou peu de texte (pictogramme)
- Mettre en place des formations pour encadrer les enfants
- Non discrimination
- Intégrer l'accueil dans la formation.

4. **COMMUNICATION**

LES PROBLÈMES

- Barrière de la langue
- Codes sociaux dans l'atelier
- Sexisme, racisme, discrimination
- Le vélo est vu comme secondaire par rapport à toutes les problématiques de certain public vs vecteur de sociabilisation/ représentation très différentes en fonction de la culture/pays.

LES SOLUTIONS DANS L'ATELIER

- Dico multilingue du voyage à vélo
- Un poster vélo avec le nom de toutes les pièces
- Faire des visuels expliquant le fonctionnement
- « faire avec » plutôt que « tu dois »
- Rencontres/Visites avec les professionnels du travail social de l'atelier.

QUE PEUT FAIRE LE RÉSEAU ?

- Plus incluant, dimension « vivre ensemble »
- Production de communication spécifiquement adaptées aux structures sociales pour valoriser le vélo comme vecteur de lien/insertion/ de solidarité.
- Afficher la charte éthique avec les pictogrammes (également)
- Plus généralement, comment communiquer pour faire comprendre à ces publics la dimension 'mobilité' (intérêt de faire du vélo et de la réparation soi même ».

LES BOULETTES

- Discours injonctifs et descendant « tu dois »

LES PÉPITES

- Ateliers mobiles dans les quartiers ou dans les structures.

5. **SUR LA ROUTE L'ATELIER : LIEU D'ANCRAGE OU DE PASSAGE ?**

Cet atelier n'a pas eu de succès.

RÉFLEXION SUR LA VIE DU WIKLOU

CR manquant